



Intervention parlementaire

N° de l'intervention : 204-2021
Type d'intervention : Motion
Motion ayant valeur de directive : ☐
N° d'affaire : 2021.RRGR.305

Déposée le : 14.09.2021

Motion de groupe : Non
Motion de commission : Non
Déposée par : Stucki (Stettlen, pvl) (porte-parole)
Dütschler (Hünibach, PLR)
Baumann-Berger (Münsingen, UDF)
Gerber (Hinterkappelen, Les Verts)
Berger (Burgdorf, PS)
Matti (Zweisimmen, Le Centre)
Gschwend-Pieren (Lyssach/Oberburg, UDC)

Cosignataires : 0

Urgence demandée : Non
Urgence accordée :

N° d'ACE : du
Direction : Direction des finances
Classification : -
Proposition du Conseil-exécutif : **Sélectionner**

Rendre possible la saisie électronique des offres

Le Conseil-exécutif est chargé :

1. d'exiger et d'accélérer l'introduction de la saisie électronique d'offres dans le Système d'information sur les marchés publics en Suisse (simap) ;
2. d'adapter si nécessaire les bases légales en conséquence pour qu'une saisie électronique des offres soit aussi possible dans le canton de Berne.

Développement :

La plupart des maîtres d'ouvrage publics, le canton de Berne compris, exige encore des entreprises qu'elles déposent leurs offres physiquement. Cela signifie que, selon le projet, plusieurs classeurs fédéraux contenant les documents de l'offre au format papier sont déposés. En règle générale, la personne en charge de l'adjudication exige en plus de déposer les documents de l'offre sur une plateforme électronique ou de les fournir sous une autre forme numérique.

Au milieu de l'année dernière, la ville de Berne a réalisé une enquête sur la saisie électronique des offres. Il en est ressorti que 86 pour cent des entreprises soumissionnaires seraient prêtes à saisir leurs offres de manière électronique. Avec la saisie électronique des offres, le secteur interrogé pourrait économiser plus de 6000 heures de travail par année. Il prévoit en outre une économie de près de 100 000 francs par an grâce à la baisse des frais d'impression, de clés USB-CS/cartes mémoire, d'envois postaux ou de livraisons. Ces chiffres de la seule ville de Berne montrent clairement l'ampleur des ressources utilisées pour l'impression et l'envoi des documents

d'offre lors des acquisitions dans le canton de Berne. A l'ère du numérique, où la modélisation des informations (BIM, pour *Building Information Modeling*), le télétravail et la déclaration d'impôt électronique font partie du quotidien, il semble aberrant que les documents d'offre doivent être soumis aussi bien au format électronique que papier. La version papier est utilisée à des fins d'archivage requises par la loi, mais là aussi, il existe aujourd'hui des solutions électroniques conformes aux exigences légales. Le canton de Berne pourrait ainsi économiser une place de stockage considérable et les coûts qui en découlent.

Simap.ch est la plateforme électronique conjointe de la Confédération, des cantons et des communes dans le domaine des marchés publics. Il serait donc judicieux que la saisie des offres soit mise en place sur cette plateforme dans toute la Suisse.

Destinataire

– Grand Conseil